



► **Communiqué de presse**

info@snalc.fr - www.snalc.fr - [@SNALC_national](https://twitter.com/SNALC_national)

AVEULIR LYCÉENS

Le **SNALC** a pris connaissance des articles de presse consacrés aux liens entre Avenir Lycéen et le ministère de l'Éducation nationale, ainsi qu'aux questions liées aux subventions versées à cette association. Le **SNALC** demande que toute la lumière soit faite sur ce sujet.

Le **SNALC** rappelle que l'Éducation nationale est là pour former les élèves et développer leur esprit critique, et que les lycéens sont des citoyens en construction. Au-delà d'éventuelles suites judiciaires et administratives, toute personne qui œuvre à manipuler des lycéens à des fins politiques n'a pas sa place chez nous, puisqu'elle est à l'antithèse des valeurs que nous défendons collectivement.

Pour le **SNALC**, de nombreux éléments objectifs (taux de participation, très forte instabilité du paysage lycéen d'une élection à l'autre) montrent que l'organisation de la « démocratie » lycéenne et de sa « représentativité » posent problème, que les instances existantes (CAVN, CNVL) peuvent facilement être influencées et orientées, et que toutes les conditions sont réunies pour ce type de scandale présumé.

Paris, le 21 novembre 2020

Contact :

Jean-Rémi GIRARD, Président du SNALC, girardsnalc@yahoo.fr